

Ça discute beaucoup entre anciens présidents d'institutions

La Guérite

2.000 F

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité" La Guérite N°1096 du lundi 17 Mars 2025
Autorisation N°1048/MISP/DC/SG/DAI/SCC DU 06 Mai 2008 11ième année. Tél.: (00229) 97-26-26-71

Informez plus et autrement

Tournée nationale de mission de contrôle et d'information P.5

Rachidi Gbadamassi au contact des acteurs déconcentrés et décentralisés du Borgou

(Les questions de développement et de sécurité au cœur des échanges)

Sortie du Br dans l'Atlantique

P.4

Hyppolite Ahondémè mobilise la jeunesse

Reçu sur l'émission socio-politique «Tour d'horizon» de Guérite Radio P.3

Is-Dine Bouraïma évoque des sujets d'intérêt

- *La gestion de la ville de Porto-Novo sous le management du maire Charlemagne Yankoty : ambiance de travail et réalisations*
- *Ébauche de projets novateurs au profit de la population de la capitale : ses conseils aux jeunes sur des opportunités*
- *Ce qu'il a dit sur la présidentielle de 2026, la désignation du candidat de la mouvance et les tractations au sein de son parti, le Br*
- *Son message de reconnaissance au chef de l'Etat*



Retrouvez nos articles sur www.gueritetvmonde.bj

LA GUERITE

"Quotidien béninois d'information, d'analyse, d'investigation et de publicité"

Informez plus et autrement

Directeur Général

Jean Eudes DAKIN
Tél/WhatsApp : 97819137

Directeur de Publication

Chamss-Deen BADAROU
Tél/WhatsApp : 00229 97262671

Rédaction

Latifath KOWENOU

Faosiya SEFOU
Amanda E. DACKY
Leobar ADJAÏ
Mathieu K. BOKO
Jacques BOCO

Secrétaire de rédaction par intérim

Anselme ORICHA

Graphiste

S - Design

GUERITE TV MONDE

+229 01 52 38 36 38

LIVE

www.gueritetvmonde.bj

ÉMISSION DE CULTURE GÉNÉRALE

LA JAUGE

LUNDI AU VENDREDI, 11H45-12H45

Testez vos méninges et boostez votre mémoire en direct

Avec Chamss-Deen **BADAROU**



Reçu sur l'émission socio-politique «Tour d'horizon» de Guérite Radio

Is-Dine Bouraima évoque des sujets d'intérêt

• La gestion de la ville de Porto-Novo sous le management du maire Charlemagne Yankoty : ambiance de travail et réalisations

Anselme ORICHA

L'émission sociopolitique Tour d'horizon de votre radio numérique, Guérite Radio, a reçu samedi 15 mars 2025 le conseiller municipal du Bloc Républicain à la mairie de Porto-Novo, Is-Dine Bouraima. Plusieurs sujets étaient au cœur de l'entretien : la gestion de Porto-Novo sous la direction du maire Charlemagne Yankoty, l'ambiance de travail au sein du Conseil municipal, les réalisations de la municipalité et du gouvernement de Patrice Talon, des projets novateurs au profit de la population de la ville capitale ainsi que les élections générales de 2026 au Bénin, notamment la présidentielle, la désignation du candidat de la mouvance et les tractations au sein du Bloc Républicain.

La transparence et la reddition des comptes constituent les bases du conseil municipal de Porto-Novo, a souligné d'entrée Is-Dine Bouraima. L'invité de Chamss-Deen Badarou. Explique que c'est ce qui justifie la tenue régulière des conseils municipaux. Il a mis en avant la participation effective de tous les conseillers municipaux, qu'ils soient du parti Union Progressiste le Renouveau ou du Bloc Républicain, à la construction de la ville, et ce dans une ambiance bon enfant, les clivages politiques mis de côté. « Aujourd'hui, je peux vous dire que la gestion à la mairie de Porto-Novo, la stabilité entre les élus, est un acquis, et cela a donné des résultats », a-t-il indiqué.

Selon le conseiller municipal du BR, des dispositions sont également prises pour permettre aux citoyens de

prendre part aux séances du conseil municipal et d'exercer pleinement leurs droits. « Quand l'heure de reddition arrive, nous veillons à ce que l'équipe dirigeante rende compte à la population », a-t-il affirmé.

Plusieurs actions sociales ont été menées par la municipalité de Porto-Novo pour le bonheur des administrés. Entre autres, la distribution de kits scolaires aux élèves, la sensibilisation contre les grossesses précoces en milieu scolaire, et le soutien aux personnes en situation de handicap avec la distribution de cannes blanches.

Sur le plan sanitaire, la mairie a également mis à disposition des hôpitaux, un important lot de matériel médical, notamment des lits, des matelas et des kits de soins. De plus, des hangars ont été construits et d'autres infrastructures hospitalières rénovées. « Toutes ces activités relèvent de la continuité » de ce qui était entrepris, a affirmé le conseiller municipal.

Sur le plan de l'éducation, la mairie a rénové et construit plusieurs salles de classe dans les écoles primaires. Le projet Ville verte, initié par le défunt maire Moukaram et poursuivi par la nouvelle équipe municipale, figure parmi les réalisations phares. « Ce projet a coûté 9,5 milliards d'euros, soit environ 6 milliards de francs CFA, avec d'importantes réalisations à Porto-Novo », a fait savoir Is-Dine Bouraima. Au nombre de ces réalisations, la construction de routes et de pavés, ainsi que la rénovation de places publiques. L'une des plus grandes réalisations reste La promenade, un espace de détente moderne pour les habitants de

la capitale.

Les autres projets mis en avant par l'invité de Tour d'horizon sur gueriteradio. bj concernent l'éclairage public, le renforcement de la propreté de la ville et l'accès à l'eau potable. Il a profité pour proposer la valorisation de la lagune à travers le transport fluvial, qui permettrait aux jeunes de développer des activités de loisirs avec des embarcations motorisées, le transport terrestre avec des taxis interurbains que peuvent mettre en œuvre des groupes de jeunes qui désertent chaque matin Porto-Novo pour n'y revenir que le soir. À propos de ce projet phare de modernisation de la mobilité urbaine, Is-Dine Bouraima regrette que Porto-Novo soit l'une des rares capitales au monde à ne pas disposer d'un réseau de taxis urbains, une situation qu'il souhaite voir changer.

Abordant les relations entre formations politiques, le conseiller municipal a insisté sur l'importance du dialogue entre le Bloc Républicain (BR) et l'Union Progressiste Le Renouveau (UPR) : « Notre rôle, à la fois au BR et à l'UPR, est d'identifier les problèmes et de trouver des solutions pour faire avancer la ville », a-t-il déclaré. Il a aussi clarifié le rôle de chaque formation dans l'administration municipale, rappelant que la mise en œuvre des programmes relève de l'UPR et de la secrétaire exécutive. « Nous, au BR, sommes à l'instance macro, nous ne sommes pas directement impliqués dans la mise en œuvre, mais nous assumons pleinement les succès obtenus », a-t-il expliqué. Il a par ailleurs salué les qualités de leadership du maire Charlemagne Yan-



koty de l'UP le Renouveau, notamment sa capacité à maintenir l'unité au sein du conseil municipal.

La présidentielle de 2026 et les sujets connexes*

Enfin, la présidentielle de 2026 était au centre des discussions durant les plus de 90 mn de cette émission interactive. Pour Is-Dine Bouraima, le Bloc Républicain s'attèle à l'éducation citoyenne pour sensibiliser la jeunesse sur les acquis pour Talon et à l'importance du choix électoral. Il salue les réformes du président Patrice Talon et estime qu'il est crucial de préserver les acquis obtenus sous sa mandature. « 2026, pour nous, nous sommes des syndicats pour sauvegarder ces acquis », a-t-il martelé.

Il affirme que le BR et l'UPR représentent environ 75 % de l'électorat béninois, garantissant ainsi la victoire de la

mouvance présidentielle. Il se dit prêt à soutenir le candidat « jeune » qui sera désigné, affirmant qu'il n'y aura aucune dissension interne. Is-Dine Bouraima ne crachera pas non plus sur un choix portant sur sa personne puisqu'il soutient qu'il a un parcours.

L'émission a permis de mettre en lumière les ambitions et les actions du Bloc Républicain pour Porto-Novo et pour les échéances à venir. En tant que jeune, le conseiller municipal BR, Is-Dine Bouraima exhorte la jeunesse à s'orienter vers les structures mises en place par le gouvernement pour faciliter la création d'emplois, d'entreprises, et à s'occuper que de passer son temps à longueur de journée, sur des problèmes politiques qui ne la concerne pas ou sur des sujets non-sens sur les réseaux sociaux.

Sortie du Br dans l'Atlantique

Hyppolite Ahondémè mobilise la jeunesse

Engagé à faire du Bloc Républicain le plus grand parti politique du Bénin, Hyppolite AHONDÉMÈ, jeune leader du parti présidé par le ministre d'État Abdoulaye BIO TCHANE, a sonné le glas de la grande mobilisation autour du parti du cheval blanc cabré ce samedi 15 mars 2025 à Cocodji, dans la commune d'Abomey-Calavi, département de l'Atlantique.

En présence de plusieurs figures influentes et ténors du BR, notamment le Colonel Patrice HOUSSOU GUÈDÈ et l'honorable Nassirou ARIFARI BAKO, et sous l'onction du patriarche Karim Da Silva, cette rencontre a rassemblé une foule impressionnante de jeunes et de femmes venus affirmer leur adhésion aux idéaux du parti.

Pour Marlène GBODO, représentante des jeunes, les défis de l'heure doivent



constituer un indicateur de l'éveil de la jeunesse afin qu'elle rejoigne les aînés pour construire ensemble la nation béninoise.

C'était également l'occasion pour les personnalités présentes à ce rassemblement inédit d'inviter l'assistance à s'unir et à travailler ardemment afin d'étendre les tentacules du Bloc Républicain sur l'ensemble du territoire béninois.

Affirmant que le Bloc Républicain est le parti de la jeunesse et des femmes, Hyppolite AHONDÉMÈ a exhorté les jeunes à s'enga-



ger massivement dans cette dynamique.

Au cours de son allocution, il a insisté sur l'importance de la jeunesse dans la construction du Bénin de demain. Selon lui, le parti du cheval blanc cabré constitue le meilleur cadre pour les jeunes qui souhaitent s'exprimer librement et contribuer activement au développement de leur localité et du pays tout entier. Il a donc invité les jeunes à s'investir pleinement dans cette dynamique, réaffirmant que le Bloc Républicain est le parti de la jeunesse et des femmes.

Ainsi, au regard de l'enjeu, il a lancé un vibrant appel à la jeunesse béninoise :

« Ce grand rendez-vous est plus déterminant que jamais pour l'avenir radieux de notre nation béninoise. Ne le

manquez pas ! »

Cette grande messe politique, au-delà d'un simple rassemblement, illustre une véritable adhésion populaire et une volonté manifeste de la jeunesse béninoise de s'impliquer dans la gestion de la cité.

Elle marque donc un tournant décisif dans la dynamique du parti du cheval blanc cabré. Le jeune leader politique Hyppolite AHONDÉMÈ démontre, à travers ces mobilisations, sa détermination et son leadership.



Maep

Deux lauréats du concours Acdp mis en demeure

Un mois après leur brillante réussite au recrutement des 225 agents contractuels de droit public, Rivaldo HOUÉHANOU, analyste programmeur, option sécurité informatique, et Antoine BOKO, contrôleur du développement rural, option technologie alimentaire, affectés au ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

(MAEP), n'ont pas encore rejoint leurs postes.

À travers un communiqué publié ce dimanche 16 mars 2025 sur la page Facebook du gouvernement, le ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche les invite à se présenter à la Direction de la planification, de l'administration et des finances au plus tard le lundi 24 mars 2025.



Tournée nationale de mission de contrôle et d'information

Rachidi Gbadamassi au contact des acteurs déconcentrés et décentralisés du Borgou

(Les questions de développement et de sécurité au cœur des échanges)

Anselme ORICHA

Après l'étape d'Abomey, le ministre conseiller à la Défense, à la Sécurité et en charge de la Décentralisation, Rachidi Gbadamassi, a rencontré, vendredi 14 mars 2025, à Parakou, les acteurs déconcentrés et décentralisés du département du Borgou. Sa mission de contrôle et d'information visait à faire, avec ces acteurs, le point de l'évolution des activités menées, identifier les défis majeurs et renforcer la collaboration entre les différents acteurs locaux.

Deux rencontres d'envergure se sont tenues, à cet effet, à la salle de l'ex-CPR de la préfecture à Parakou. La première a réuni la Conférence administrative départementale (Cad), dirigée par le préfet du Borgou, Djibril Mama Cissé. Ensuite, les maires du département ont échangé avec le ministre conseiller Rachidi Gbadamassi sur l'état d'avancement des réformes structurelles de la décentralisation, les activités préfectorales et les enjeux sécuritaires face à la montée de l'extrémisme violent et du terrorisme. Les maires ont mis en avant les progrès réalisés dans leurs communes tout en soumettant leurs doléances. En retour, le ministre conseiller à la Défense, à la sécurité et en charge de la décentralisation, a insisté sur leur rôle crucial, en tant qu'autorités communales, dans la promotion de la cohésion sociale et de la paix durable.

Visite de chantiers et témoignage de reconnaissance aux



autorités

La délégation du ministre conseiller a ensuite visité le chantier de la cité administrative départementale, dont l'avancement des travaux a atteint 90 %. Selon le cabinet SDP, chargé des travaux, la livraison est prévue pour juin 2025. Le maire de Parakou, Inoussa Zimé Chabi et le préfet du Borgou ont saisi l'occasion pour exprimer leur gratitude au président Patrice Talon pour cette réalisation qui améliorera les conditions de travail des acteurs locaux.

Collaboration renforcée pour la sécurité et la lutte contre le terrorisme

L'après-midi a été marqué

par une rencontre avec les leaders religieux et les têtes couronnées à la mairie de Parakou. Objectif : renforcer la collaboration entre les forces de sécurité et les populations. Le ministre conseiller a ensuite eu un échange avec l'archevêque de Parakou, Monseigneur Pascal N'koué, pour solliciter des prières en faveur du Bénin et de son président. Aux populations, Rachidi Gbadamassi les a exhortées à la vigilance et la collaboration avec les forces de l'ordre pour déjouer les stratagèmes des groupes extrémistes, notamment les offres d'emploi frauduleuses visant à recruter des jeunes.

Échangés avec étudiants et femmes de marchés

Le samedi 15 mars 2025, les étudiants de l'Université de Parakou ont réservé un accueil enthousiaste au ministre conseiller. Le président de la Fédération des étudiants de l'université de Parakou, Hippolyte Gbedokpa, a plaidé pour un renforcement de la sécurité autour de l'université et sur le tronçon de Baka. En réponse, Rachidi Gbadamassi a assuré qu'il transmettra ces préoccupations aux autorités concernées. Il a en outre, mis en garde contre les manipulations des groupes extrémistes. Avant cette rencontre, les femmes de marchés de Parakou ont également reçu la visite du ministre conseiller à la Défense, à la sécurité et en charge de la décentralisation. Avec cette cible, il a été beaucoup plus question des réalisations du gouvernement, notamment la construction du marché moderne de Guéma et l'aménagement des infrastructures routières. Les femmes ont été également sensibilisées à être vigilantes du point de vue sécuritaire.

Rencontre avec les acteurs du transport

Dans la même veine de sa tournée, Rachidi Gbadamassi a échangé avec les conducteurs de taxis interurbains, les transporteurs et les conducteurs de taxis-motos de la région. Ces derniers ont exprimé leur satisfaction quant aux efforts du gouvernement tout en formulant des doléances spécifiques. Le ministre conseiller a pris note de leurs préoccupations et rappelé la nécessité d'une vigilance accrue face aux dangers de l'extrémisme.

Un engagement réaffirmé au profit des populations

Partout où il est passé, le ministre conseiller Rachidi Gbadamassi a réitéré l'engagement du gouvernement à renforcer la sécurité et le développement local. Il a insisté sur la nécessité pour chaque acteur de jouer pleinement son rôle dans la préservation de la paix et la lutte contre le terrorisme. Cette tournée dans le Borgou s'inscrit dans une dynamique nationale de sensibilisation et de mobilisation contre l'extrémisme violent, avec pour objectif ultime la préservation d'un Bénin stable et prospère.



32 bœufs volés à Zogbodoméy retrouvés à Agbangnizoun

Que s'est-il réellement passé ?

Trente-deux (32) bœufs volés mercredi dernier dans la commune de Zogbodoméy ont été retrouvés ce samedi 15 mars 2025 à Agbangnizoun.

Selon le propriétaire du troupeau, des témoins auraient aperçu, après la disparition des animaux, un proche de celui qui lui avait recommandé le bouvier en compagnie des bêtes volées. Cependant, lors des enquêtes, « le bouvier a affirmé qu'une douzaine d'hommes armés avaient pris d'assaut la ferme mer-

credi dernier ». Il prétend que son épouse et lui auraient été ligotés par les présumés voleurs, qui leur auraient également bandé les yeux.

Toutefois, le récit du bouvier présente des contradictions. En effet, selon le propriétaire, « s'il avait réellement eu les yeux bandés, il lui serait difficile, voire impossible, de dénombrer les assaillants ». Autre incohérence : le bouvier a d'abord évoqué une vingtaine d'assaillants avant de ramener ce nombre à douze, tout en

précisant qu'ils étaient tous armés et se déplaçaient à moto.

Grâce à l'implication du maire de la commune d'Agbangnizoun, M. Cletus Oscar Kouholi, 26 des 32 bœufs ont été retrouvés pour le moment. Avec l'appui du chef peulh et des moyens déployés, une battue a permis de localiser les animaux dans le village de Zoungbo-Tossota, arrondissement d'Adingnigon, commune d'Agbangnizoun.

Le troupeau a été ramené



à la ferme, assure Romaric Lissanon. Il a également confirmé que le bouvier suspecté est actuellement

gardé à vue au commissariat de Zogbodoméy.

Cell.Com/AN

Par imprudence à Parakou

Un jeune homme blessé par balles au parc automobile d'Albarika

Faosiya SEFOU

La ville de Parakou, située dans le nord du Bénin, a été secouée par un événement tragique survenu au parc automobile d'Albarika. Un jeune homme a été blessé par balles dans l'enceinte de ce parc, situé dans l'arrondissement de Tourou.

Selon les informations recueillies par le quotidien Fraternité, des témoins rapportent qu'un chasseur, circulant à moto avec son fusil artisanal, a heurté un ralentisseur à l'entrée de la gare routière. C'est à

ce moment que le coup serait parti accidentellement, blessant la victime au pied.

Les services d'urgence ont rapidement été appelés sur les lieux et le blessé a été transporté à l'hôpital de Parakou pour recevoir les premiers soins. Quant au chasseur, il aurait pris la fuite après l'accident.

En attendant, la ville de Parakou espère un prompt rétablissement pour la victime et un retour à la tranquillité dans le quartier d'Albarika..

Faosiya SEFOU

Dans un communiqué publié ce jeudi 13 mars, le Mouvement National des Cadres Patriotes (Moncap) a exprimé sa désapprobation face à la loi d'amnistie n° 2024-09, votée le même jour. Cette loi vise à amnistier les crimes commis entre 2021 et 2024. Le mouvement réaffirme son soutien indéfectible au parti politique PASTEF, dirigé par l'opposant Ousmane Sonko.

Le communiqué insiste sur le bilan tragique des violences survenues durant cette période. Les cadres du parti critiquent cette mesure, qu'ils considèrent comme une tentative d'entraver la justice et de favoriser l'impunité.

La loi d'amnistie, qui vise à pardonner certaines infractions commises dans le cadre des mouvements sociaux et des manifestations, est perçue par le Moncap comme un outil politique destiné à protéger des figures proches du pouvoir tout en margi-

Les Cadres du Pastef dénoncent la loi d'amnistie de 2024

Une menace pour la démocratie sénégalaise



Faosiya SEFOU



nalisant les voix dissidentes. Les membres du parti soulignent que cette loi pourrait compromettre des enquêtes en cours sur des violations des droits humains et des abus de pouvoir.

« Nous sommes face à une dérive autoritaire. La loi d'amnistie ne devrait pas être un moyen de dissimuler les crimes politiques ou d'échapper à la justice. Chaque citoyen a le droit de demander des comptes à ceux qui ont abusé de leur pouvoir », a déclaré un porte-parole du mouvement.

Alors que le débat continue de diviser l'opinion publique, les cadres du Moncap annoncent leur intention de

mobiliser des soutiens à travers le pays pour dénoncer ce qu'ils qualifient de « recul démocratique ». L'avenir immédiat du Sénégal reste incertain, alors que les tensions politiques semblent s'intensifier.

La situation exige une attention particulière, car elle met en lumière les défis auxquels est confrontée la démocratie sénégalaise, dans un contexte où le dialogue et la concertation sont plus que jamais nécessaires. Les prochaines semaines seront déterminantes pour l'avenir du pays et pour le rôle de l'opposition dans le paysage politique sénégalais.

DRAME



Supposée suspension en cours de l'octroi de visas vers les États-Unis

« ...le gouvernement du Bénin n'a reçu aucune notification officielle »

(Les précisions et invite du ministère béninois des Affaires étrangères)

Mathieu BOKO

Aucun souci à se faire concernant la supposée suspension des visas américains pour les citoyens béninois. Dans un communiqué officiel, le ministère des Affaires étrangères du Bénin a levé toute équivoque au sujet d'un article publié dans The New Times le 14 mars 2025, selon lequel les États-Unis envisageraient de suspendre l'octroi de visas à plusieurs pays, dont le Bénin.

Tout en rassurant les citoyens béninois titulaires d'un visa américain et en attente de voyage, les autorités béninoises précisent que « le Bénin n'a reçu aucune notification officielle à ce jour de la part des autorités américaines » concernant une telle décision. Elles invitent par ailleurs les médias et l'opinion publique à s'en tenir aux sources officielles dans le traitement et la diffusion des informations.



COMMUNIQUE OFFICIEL

Le Ministère des Affaires étrangères du Bénin a pris connaissance d'un article publié par le New York Times le 14 mars 2025, selon lequel les États-Unis envisageraient de suspendre l'octroi de visas à plusieurs pays, dont le Bénin.

À ce jour, le Gouvernement du Bénin n'a reçu aucune notification officielle des autorités américaines à ce sujet. De plus, les démarches entreprises auprès des autorités américaines compétentes n'ont permis d'obtenir aucune confirmation de cette information.

Le Ministère tient à rassurer les citoyens béninois titulaires d'un visa américain et prévoyant de voyager prochainement qu'ils peuvent maintenir leurs plans de voyage. Toute évolution à ce sujet sera communiquée à travers les canaux officiels du Ministère.

Comme l'a démontré l'échange fructueux du 10 mars 2025 entre le Secrétaire d'État américain, Marco Rubio, et le Ministre des Affaires étrangères béninois, Olushegun Adjadi Bakari, le Bénin et les États-Unis entretiennent des relations diplomatiques

solides et respectueuses, fondées sur le dialogue, la coopération et des intérêts mutuels. Le Gouvernement du Bénin demeure pleinement engagé à poursuivre et à renforcer cette collaboration dans tous les domaines d'intérêt commun.

Depuis 2016, le Bénin a engagé d'importantes réformes pour renforcer la sécurité et la fiabilité de ses documents officiels. Le Registre National des Personnes Physiques (RNPP) constitue aujourd'hui la base unique et sécurisée pour la délivrance de tous les documents officiels, garantissant ainsi l'authenticité et l'intégrité des passeports, cartes d'identité et autres pièces administratives. Cette modernisation illustre l'engagement du Bénin à respecter les normes internationales en matière d'identification et de sécurité des documents.

Le Ministère des Affaires étrangères rappelle l'importance de la prudence dans la diffusion d'informations sensibles et invite les médias et l'opinion publique à se référer aux sources officielles pour toute information relative aux relations internationales du Bénin.

Cotonou, le 15 mars 2025

@Benindiplomatie



Malversations présumées à la mairie de Kpomassè

La CRIET accorde une liberté provisoire à Dieudonné Aloukoutou, l'ex-Secrétaire Exécutif



Faosiya SEFOU

Dans un développement récent concernant les malversations présumées à la mairie de Kpomassè, la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) a décidé d'accorder une liberté provisoire à l'ancien Secrétaire Exécutif de la mairie, mis en cause dans des affaires de détournement de fonds publics. Incarcéré depuis peu, Dieudonné Aloukoutou a été retrouvé la liberté à la suite d'un procès. La juridiction spéciale a rendu cette décision ce jeudi 13 mars, en faveur de l'ancien patron de l'administration de la mairie de Kpomassè, poursuivi pour abus

de fonction. Cette mesure a suscité de vifs débats au sein de la population locale et relancé les discussions sur la transparence et la gestion des ressources publiques au sein des administrations municipales.

La décision de la CRIET de libérer provisoirement l'ancien fonctionnaire repose sur plusieurs facteurs. D'une part, son avocat a souligné l'absence de preuves matérielles accablantes et introduit une requête auprès du juge, qui y a répondu favorablement. D'autre part, le juge a exigé de Dieudonné Aloukoutou le paiement d'une caution de 300 000 FCFA.

Cette libération provisoire soulève plusieurs questions



quant à la suite des événements. D'abord, il est essentiel de se demander si cette décision pourrait influencer le cours de l'enquête en cours et si d'autres personnes impliquées dans les malversations pourraient être incitées à se manifester ou, au contraire, à dissimuler des preuves. Néanmoins, la Cour a renvoyé le dossier au 10 avril 2025 pour la poursuite des débats.

Alors que l'affaire suit son cours devant les tribunaux, il est crucial pour les autorités judiciaires de garantir que les enquêtes soient menées avec transparence et équité. La lutte contre la corruption dans les administrations publiques nécessite non seulement des actions judiciaires, mais aussi un en-

gagement à promouvoir une culture d'intégrité à tous les niveaux de l'administration publique. La population de Kpomassè suivra de près l'évolution de cette affaire et attend avec impatience des réponses claires ainsi que des mesures concrètes pour restaurer sa confiance en ses institutions.

Acte de rançonnement au Bénin

Un policier mis aux arrêts, une procédure administrative engagée contre lui

(Les populations invitées à « dénoncer sans complaisance » tout agent indélicat)

Au Bénin, un fonctionnaire de police, accusé de rançonnement, a été mis aux arrêts pour « un prétendu non-respect des feux tricolores » notifié à la victime. La hiérarchie qui a initié une enquête qui a confirmé l'acte, a engagé une procédure administrative contre le flic. Occasion d'exhorter les populations à « dénoncer sans complaisance » tout agent indélicat. Lire le communiqué rendu public à cet effet par la Direction générale de la police républicaine (Dgpr).

Depuis quelques jours, circulent sur les réseaux sociaux deux vidéos dénonçant un acte de rançonnement commis par un fonctionnaire de police. La victime précise avoir été contrainte de payer la somme de vingt mille (20.000) FCFA pour un prétendu non-respect des feux tricolores.

Attaché aux valeurs d'éthique et de déontologie, et soucieux d'améliorer la qualité du service fourni aux populations, le Directeur général de la Police républicaine a aussitôt ouvert une enquête qui a abouti à l'identification et à la mise aux arrêts du fonctionnaire de police incriminé. Contre cet agent indélicat, est engagée une procédure administrative à l'issue de laquelle des sanctions proportionnées et dissuasives seront prononcées.

Le Directeur général de la Police républicaine saisit cette occasion pour rappeler l'obligation faite aux fonctionnaires de police d'exécuter les missions à eux confiées avec courtoisie, professionnalisme, probité et intégrité.

Par la même occasion, il exhorte les populations à dénoncer sans complaisance tous

actes de tracasserie ou de rançonnement dont elles sont victimes ou dont elles ont connaissance. Il les invite à cet effet à utiliser les canaux officiels d'assistance ou de dénonciation comme le numéro vert 166 ou à saisir l'Inspection technique de la Police républicaine.

Cotonou, le 14 mars 2025
La Cellule de communication



L'intégralité du Conseil des ministres du 12 mars 2025

Le Conseil des Ministres s'est réuni mercredi, le 12 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'État, Chef du Gouvernement.

Les décisions ci-après ont été prises :

I- Mesures normatives.

Mise en place du Cadre national de Concertation de l'Artisanat au Bénin.

Cet organisme a essentiellement un rôle de conseil au Gouvernement, dans la définition de ses stratégies et actions de développement ou de promotion au profit du secteur de l'Artisanat.

Il participe de la mise en œuvre des dispositions du règlement sur le Code communautaire de l'artisanat de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Celui-ci incite les Etats membres à disposer d'un cadre réglementaire harmonisé, destiné à contribuer à la promotion et à la structuration uniforme du secteur de l'artisanat dans le but de faciliter l'application de la politique, des projets et programmes communautaires.

Il vient par ailleurs combler les insuffisances du Conseil supérieur de l'Artisanat créé en 1990 et s'inscrit dans la dynamique de réorganisation du secteur, telle qu'engagée par le Gouvernement depuis 2016.

Le cadre de concertation rassemblera les acteurs institutionnels concernés notamment les principaux représentants de structures sectorielles liées à l'artisanat, les représentants de la Chambre des métiers de l'Artisanat du Bénin et des faitières des organisations professionnelles d'artisans.

De ce fait, son action permettra de mettre en symbiose toutes les parties impliquées sur les principaux champs d'intervention à savoir l'apprentissage et la qualification des artisans, le renforcement de leurs capacités, la réorganisation des faitières professionnelles des artisans, le financement adapté. Il en est de même de la protection sociale et des mesures incitatives en faveur du secteur de l'artisanat.

Au titre d'autres mesures normatives, ont été adoptés les décrets portant :

nomination des commissaires aux comptes titulaires et suppléants près des Agences de Sauvegarde de la Culture et près la Société de Productions audiovisuelles (SOPA) SA ;

avancement des inspecteurs des douanes, au titre de l'année 2025 ; puis celui fixant

les modalités de recrutement sur titre, de nomination, d'avancement et d'emploi des personnels techniques et administratifs des Douanes.

II- Communications.

II-1. Réalisation de Systèmes d'Approvisionnement en Eau potable multi-villages dans les départements de l'Ouémé et du Plateau.

Il s'agit de cinq infrastructures d'alimentation en eau potable dont l'appel d'offres organisé en 2024 s'est avéré infructueux. C'est pour surmonter cette difficulté et favoriser la fourniture, à terme, de la ressource en eau aux populations à impacter que le Conseil a marqué son accord en vue de la contractualisation avec une entreprise spécialisée afin de rattraper le retard engendré par la non attribution du lot visé.

Les ministres concernés accompliront les diligences nécessaires pour la conclusion et l'exécution du marché dans le délai contractuel de 18 mois.

II-2. Renforcement des systèmes d'alimentation en Eau potable des villes de Savalou et Bantè.

Les principaux travaux à réaliser sont :

Pour la ville de Savalou :

fourniture et pose de 38.100 ml de conduites de refoulement d'eau traitée de Glazoué à Savalou ;

construction d'une bache de mise en charge intermédiaire de capacité 200 m3 et d'une station de reprise ;

fourniture et pose de 80.100 ml de conduites de distribution pour le renforcement et l'extension du réseau de distribution d'eau de Savalou ;

équipement et raccordement aux installations de traitement de l'eau, des forages existants et des nouveaux forages, par la pose des conduites d'une longueur totale de 44.750 ml ;

construction d'un réservoir au sol de capacité 500 m3 pour l'étage bas de Savalou et d'un réservoir sur tour de 10 m et de capacité 500 m3 ;

fourniture et installation d'un système de télégestion.

Pour la ville de Bantè :

réhabilitation des deux forages existants et équipement et raccordement des trois nouveaux forages ;

fourniture et pose de 9.000 ml de conduites pour le raccordement et l'adduction d'eau des nouveaux forages ;

fourniture et pose de 29.600 ml de conduites pour le renforcement et l'extension du réseau de distribution d'eau ;

construction d'un réservoir au sol (sur colline) de capacité 200 m3 ;

fourniture et installation d'un système de télégestion.

Au regard de l'importance des ouvrages à réaliser, le Conseil a marqué son accord en vue de la contractualisation avec des groupes spécialisés aux fins de les conduire, d'en assurer le contrôle et la surveillance.

II-3. Missions de maîtrise d'œuvre complète des travaux d'aménagement d'infrastructures touristiques à Allada.

Ceux-ci portent d'une part sur la construction de la Maison de Promotion des Patrimoines et de Développement du Tourisme d'Allada, puis d'autre part, sur l'aménagement de la place «Toussaint LOUVERTURE».

En effet, face au redimensionnement des programmes architecturaux de ces deux projets, la suspension des travaux et la résiliation des contrats des entreprises et du maître d'œuvre étaient devenues nécessaires, en vue de leur reprise totale conformément aux nouvelles orientations du Gouvernement. C'est donc dans ce cadre que les présentes missions de maîtrise d'œuvre complète sont confiées à des cabinets spécialisés sélectionnés qui devront les réaliser selon les normes et standards requis.

II-4. Subvention de l'Etat pour l'organisation du pèlerinage à la Mecque (Hadj), édition 2025.

Dans le but de garantir aux pèlerins de notre pays la qualité des prestations pendant leur séjour sur les différents sites en Arabie Saoudite, le Gouvernement a réclamé que soient mises en place un certain nombre de commodités relatives à la sécurité, l'hébergement, la restauration et au transport interurbain. Ainsi, ils bénéficieront d'un meilleur confort pendant leur séjour s'agissant du logement de même que des services de la catégorie B au lieu de D sur les sites de Mina et de Arafat.

Sont en outre concernés, le logement à la Mecque et à Médine, la restauration en ces lieux, le transport par bus pour les tra-

jets nécessaires au rite du Hadj, les prestations des guides et diverses autres convenances, compte non tenu des questions de visa et d'assurance.

La prise en compte de l'expression de ces besoins a nécessité des ressources complémentaires que l'Etat prend en charge afin de permettre aux pèlerins de ne pas déboursier plus que l'année dernière et aux fins de susciter, entre autres, la participation d'un plus grand nombre de fidèles musulmans à l'accomplissement de ce pilier fondamental de l'Islam.

C'est pourquoi, le Conseil s'est prononcé favorablement pour une subvention d'un montant de 710.649.400 francs CFA au profit de l'organisation du pèlerinage.

II-5. Contractualisation pour l'acquisition, l'installation, l'exploitation et la maintenance d'équipements solaires dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du Projet de lanternes solaires dans les écoles primaires publiques au Bénin.

Ce projet écologique s'inscrit dans le cadre de la sauvegarde de l'environnement et de la réduction de l'émission des gaz à effet de serre. Il permettra de mettre à la disposition des apprenants des écoles bénéficiaires, des lanternes solaires rechargeables.

En cette phase pilote, il impactera 9 écoles situées en zone rurale pour offrir de meilleures conditions d'études aux écoliers. Sa généralisation pourra ensuite être envisagée en fonction des résultats qui en découleraient.

Aussi, le Conseil a-t-il autorisé la présente contractualisation puis instruit les ministres concernés de veiller à sa bonne conduite.

II-6. Mise en œuvre des transferts monétaires conditionnels aux filles bénéficiaires du Projet SWEDD sur la période de janvier à juin 2025.

Après cinq ans de mise en œuvre, ledit projet est arrivé à terme le 31 décembre 2024. Entre-temps, pour l'année scolaire 2024-2025, il a permis de fournir aux filles bénéficiaires, 33.000 kits scolaires, en septembre 2024. Grâce à cet apport en ressources financières, il a été observé que le taux d'achèvement des cours par les apprenantes bénéficiaires est de 97% en moyenne.

Mais, en raison de la clôture du projet, celles-ci n'ont pas pu recevoir les transferts monétaires conditionnels qui accompagnent les kits et leur permettent d'avoir les moyens de subsistance.

Aussi, le Conseil a-t-il marqué son accord pour la poursuite de cette opération au profit des 29.272 filles bénéficiaires des transferts monétaires conditionnels. Il en va de même pour les 261 universitaires boursières des sciences techniques industrielles et agricoles, de janvier à juin 2025 ; ce qui les maintiendra dans les classes jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours.

Le ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance et le ministre de l'Economie et des Finances prendront les dispositions nécessaires en vue de l'opérationnalisation diligente de la mesure.

IV- Rencontres et manifestations internationales.

Il a été autorisé sous cette rubrique, l'organisation à Cotonou :

du 3ème Congrès de la Société béninoise d'Ophthalmologie, les 13 et 14 mars 2025 ; puis

des 3èmes journées béninoises de dermatologie-vénérologie, du 16 au 18 avril 2025.

Fait à Cotonou, le 12 mars 2025,

Le Secrétaire Général du Gouvernement,
Edouard OUIN-OURO.



Guinée

28 partis politiques suspendus, Alpha Condé dénonce une volonté de la junte de « soumettre » l'opposition

Anselme ORICHA

L'ex-président de la Guinée, Alpha Condé, a exprimé ce samedi son indignation face à la suspension de plusieurs partis politiques par la junte militaire actuellement au pouvoir. Cette décision, qu'il qualifie de tentative de « soumission » de l'opposition, a été prise par les autorités militaires dirigées par le général Mamadi Doumbouya.

Vendredi, la junte a annoncé la suspension, pour une

période de trois mois, de 28 partis politiques, dont deux des principales formations du pays : le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG) de l'ancien président Alpha Condé et l'Union des forces républicaines (UFR) de Sidya Touré, opposant actuellement en exil. La raison avancée par les militaires repose sur le non-respect de certaines obligations, notamment la tenue de congrès et la gestion de comptes bancaires au cours des trois derniers mois.

Outre ces suspensions, la junte a décidé de dissoudre 27 autres partis et de placer sous observation quatre formations supplémentaires. Dans le même temps, 75 partis ont été autorisés à poursuivre leurs activités politiques, tandis que 24 autres, dont celui de Cellou Dalein Diallo, sont tenus d'organiser un congrès dans les 45 prochains jours.

Face à ces mesures, Alpha Condé a réagi vivement sur les réseaux sociaux, déclarant que « la junte veut vous

faire taire. Elle tente de vous imposer un choix qui n'est pas le vôtre : celui de la soumission et du renoncement ». Il a également qualifié ces suspensions et dissolutions de « non-événement », estimant que l'objectif de la junte est de neutraliser toute opposition.

Dans un communiqué publié vendredi, les Forces vives de Guinée (FVG), regroupant les principaux partis d'opposition et des organisations de la société civile, ont dénoncé une volonté manifeste des

militaires « d'affaiblir, voire d'éliminer de la scène politique les partis les plus représentatifs du pays ».

Ces décisions interviennent alors que la junte militaire a annoncé son intention d'organiser des élections cette année. Pour de nombreux observateurs, cette vague de suspensions et de dissolutions traduit une volonté de contrôler le paysage politique et d'écarter les forces d'opposition qui pourraient compromettre la transition en cours.

Tchat

Marine Le Pen échange avec le président Mahamat Idriss Déby Itno



Amanda DACKEY

Le 14 mars 2025, Marine Le Pen, députée française et dirigeante du Rassemblement National, est arrivée au Tchad sur invitation du président Mahamat Idriss Déby Itno. Huit ans après sa dernière visite, elle a été reçue à Amdjarass par le chef de l'État. Bien qu'elle

ne dispose pas d'un mandat diplomatique officiel, son influence politique en France et ses positions sur l'Afrique font d'elle une interlocutrice de premier plan.

L'audience a permis de rappeler l'importance des relations entre le Tchad et la France, mettant en avant des intérêts communs et une

amitié historique. Les discussions ont porté sur la nécessité de renforcer les liens d'amitié et de coopération, notamment après la rupture des accords de défense et le retrait des bases militaires françaises.

Marine Le Pen a réaffirmé son engagement en faveur de relations fondées sur la souveraineté et le respect mutuel, tandis que le président Déby Itno a précisé que la fin des accords militaires ne signifiait pas une rupture totale de la coopération, insistant sur une collaboration d'égal à égal.

Cette visite met en lumière l'importance stratégique du Tchad pour la France dans un contexte géopolitique régional et international.

Coupe du Monde féminine U17 Maroc 2025

Les Amazones passent au dernier tour en éliminant la Rdc

Latifath KOWENOU

Les Amazones U17 du Bénin ont surclassé leurs homologues de la République Démocratique du Congo 3-0. C'était ce dimanche 16 mars 2025, au stade des Martyrs, dans le cadre de la manche retour du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde féminine U17 Maroc 2025. Le Bénin a remporté cette rencontre sur un score sans appel de 3-0. Les buts béninois ont été inscrits par Déo-Gratias Ebi (22è), Romaine Gandonou (63è) et Labyllé Etchou (65è). Avec un score cumulé de 5-0 sur l'ensemble des

deux rencontres, le Bénin, classé 147è au classement FIFA féminin de mars 2025, élimine la RDC, classée 109è mondiale.

Pour le troisième et dernier tour des qualifications, les Amazones U17 affronteront la Zambie, 64è nation mondiale, qui a éliminé la Tanzanie (3-0 à l'extérieur, 1-0 à domicile). Cette double confrontation est programmée entre le 18 et le 27 avril prochains. La Coupe du Monde U-17 féminine 2025 se tiendra au Maroc du 17 octobre au 8 novembre. La Zambie avait participé à la dernière édition du tournoi.

Ces dernières semaines au Bénin

Ça discute beaucoup entre anciens présidents d'institutions

(Yayi était à nouveau chez Amoussou et Houngbédji chez Yayi)

Anselme ORICHA

Adrien Houngbédji s'est rendu, dimanche 16 mars 2025, au domicile de Boni Yayi à Cotonou. Cette visite de courtoisie de l'ancien président du Parlement béninois, membre de la mouvance, à l'ancien chef de l'État et président du parti de l'opposition « Les Démocrates » suscite de nombreuses interrogations dans l'opinion publique. Et pour cause.

Du point officiellement fait par l'équipe de communication de Boni Yayi, pendant près de deux heures, l'ancien président de l'Assemblée nationale, Adrien Houngbédji et l'ancien président de la République ont échangé sur les problèmes sécuritaire notamment la lutte contre le terrorisme dans la partie septentrionale du Bénin. Les deux hommes d'État ont également passé en revue la question du vivre-ensemble des Béninois ces dernières années. « Ils ont conclu à la nécessité de poursuivre et de renforcer les concertations entre les anciens présidents des institutions de notre pays depuis la Conférence nationale de 1990, afin de consolider la paix et la concorde entre les filles et les fils de notre beau pays, le Bénin. », lit-on dans le compte rendu appuyé par une vidéo résumé du tête-à-tête.

Avant cette rencontre, jeudi 13 mars 2025, l'ancien président de la République, Boni Yayi, s'était déjà rendu, une deuxième fois en peu de

temps, au domicile de l'ancien président de l'Assemblée nationale, Bruno Amoussou, également membre de la mouvance présidentielle. Ces deux dernières visites, celle d'Adrien Houngbédji à Boni Yayi et celle de l'ancien chef de l'État à Bruno Amoussou interviennent un mois pratiquement après une série précédente.

En effet, le 11 février 2025, Boni Yayi était allé présenter ses vœux de nouvel an à Bruno Amoussou, selon les informations communiquées par les canaux officiels. De plus, le président du plus grand parti de l'opposition, Boni Yayi s'était rendu, le 2 février 2025, chez l'ancien président du Prd, pour le même motif après avoir été au domicile du premier président de la République de l'ère du Renouveau démocratique, Nicéphore Dieudonné Soglo. Il n'a pas manqué d'aller voir Antoine Idji Kolawolé, lui-même ancien président du Parlement béninois, membre de la mouvance, et les anciens ministres et anciens présidents de la Cour constitutionnelle, Théodore Holo et Robert Dossou.

En cette fin de mandats du chef de l'État, Patrice Talon, que cache cette dynamique de rencontres rapprochées entre d'anciens présidents d'institution de la République du Bénin ? La question reste posée et les spéculations vont bon train. Outre ces motifs avancés pour justifier ces visites qui se multiplient, doit-on y voir des tractations politiques en cette veille des élections générales de 2026



? Qu'on le veuille ou non, il s'agit ici du champ politique, et Boni Yayi, Adrien Houngbédji, Bruno Amoussou, etc. sont des mastodontes, qui ont leurs mots à dire en plus d'avoir l'expérience de la gestion de l'État.

Cependant, si l'on s'en tient aux finalités ou aux perspectives de ces visites, rendus publics, par l'entourage de

l'ancien président Boni Yayi, il y a quelques semaines, il a été dit que « ces acteurs majeurs de la vie politique de notre pays depuis la Conférence Nationale pourraient se retrouver dans les jours à venir autour du Patriarche Soglo pour repenser notre Vivre-ensemble et porter le fruit de leur réflexion au Président de la République ». Quelle suite donnera Patrice

Talon à au fruit des réflexions de ces personnalités de la République si éventuellement elles arrivaient effectivement à en produire ? Dans sa dernière sortie dans le magazine panafricain Jeune Afrique, le chef de l'État béninois n'entend visiblement pas fléchir sur les questions électorales et les plaidoyers pour la libération des détenus politiques et exilés à lui adressés.



LA VESPÉRALE

Lundi - Mardi - Jeudi

18H - 20H

gueriteradio.bj
gueritetvmonde.bj

Appel / WhatsApp

+229 01 52 38 36 38



Animation

**Amanda Esméralda
DACKEY**

LA TASSE MATINALE

Lundi - Vendredi

7H - 8H30

gueriteradio.bj

Appel / WhatsApp

+229 01 52 38 36 38



Animation

Latifath KOWENOU